

FEUILLE DE ROUTE LOUBENS – EGLISE ET CHÂTEAU

Veuillez prendre connaissance des informations qui suivent : cette feuille de route contient des éléments utiles et importants à propos du chantier auquel vous allez participer. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à etienne@rempart.com ou au (+33) 01 44 54 13 89. Nous vous souhaitons un bon voyage et un agréable séjour.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Participez à la restauration de maçonneries au jardin de l'église St Vincent et au château de Gères. Venez vivre un séjour à Loubens, petite commune de la région viticole de l'Entre deux Mers région reconnue pour son patrimoine, son histoire et sa gastronomie, Loubens est un village bien représentatif avec ses trois châteaux, son remarquable moulin et sa petite église romane.

C'est auprès du château de Gères et l'église du village que nous interviendrons ensemble. Vous apprendrez des techniques de restauration des maçonneries traditionnelles et laisserez derrière vous des murs en moellons et prêts à traverser à nouveaux les siècles.

Durant les temps de détente vous profiterez des richesses de notre région à l'occasion de visites et de loisirs organisés.

Depuis l'été 2017 nous travaillons au château à la restauration d'un mur de soutènement anciennement fortifié qui conserve aujourd'hui des "fabriques de jardin", témoignage des jardins d'agrément qu'a pu connaître le château.

Dans la continuité du chantier de l'été 2022 nous restaurerons la partie haute du mur de soutènement à l'arrière de l'église romane.

Nous travaillons sur les chantiers environ 6 heures par jour en fonction des activités extérieures, du climat ou encore des obligations liées aux travaux en cours.

Equipement à prévoir : sac de couchage, vêtements de travail, chaussures de sécurité ou à défaut des chaussures fermées et résistantes, un chapeau (le soleil est fort en Gironde !)

Découverte du patrimoine local, baignade dans la rivière, animations collectives sont prévues le soir au gîte.

LANGUE : Français, Anglais, Espagnol, Italien

ÂGE MINIMUM DES PARTICIPANTS : 18 ans

NOTE : *l'association se garde le droit de modifier le programme d'activités*

CONTACTS

PERSONNE CONTACT AVANT LE CHANTIER :

Lucile Etienne : etienne@rempart.com ; (+33) 01 44 54 13 89

Amis du château de Gères-Nouvelle-Aquitaine (Tom Fazembat) : fazembat.tom@gmail.com ;
(+33)06 70 67 94 51 ;

ADRESSE DU CHANTIER : Gères, Le Moulinat, 33190 Loubens

DATES DE SÉJOUR

Du 31/07/2023 au 11/08/2023

FRAIS

FRAIS D'INSCRIPTION ET D'ASSURANCE (A REGLER A REMPART LORS DE L'INSCRIPTION) : 40 €

FRAIS DE SEJOUR : 250€

BUDGET : Tous les coûts sont couverts, y compris les repas, l'hébergement et l'assurance pendant votre séjour sauf les frais de voyage. Vous devez organiser par vous-même votre voyage d'arrivée et de départ du chantier, avec vos propres frais. Par ailleurs, vous pouvez amener votre propre argent de poche.

HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT : L'accueil se fera dans un gîte confortable dans les communs du château.

ÉQUIPEMENT INDISPENSABLE

- ✗ Carte européenne d'assurance maladie
- ✗ Passeport ou carte d'identité
- ✗ Des recettes de votre pays d'origine, des instruments des spécialités (recommandé)
- ✗ Un sac de couchage
- ✗ Un maillot de bain
- ✗ De la crème solaire et contre les insectes
- ✗ Des gants de jardin (recommandé)
- ✗ De chaussures de chantiers / solides, et des vêtements de travail (qui peuvent se salir)
- ✗ Des chaussures confortables et des vêtements pour les loisirs
- ✗ Un imperméable

Gardez à l'esprit que qu'apporter avec vous des objets de valeur (IPod, iPhone, ordinateur, appareil photo etc.) est à vos propres risques et responsabilité. En cas de casse ou de vol, ni REMPART, ni l'association locale ne pourra en être tenu pour responsable.

Restez vigilant dans la rue et les transports publics. Ne laissez pas vos bagages sans surveillance. Transportez un minimum d'argent liquide sur vous.

Ne gardez pas votre portefeuille dans votre poche arrière. Photocopiez vos papiers d'identité et gardez-les à votre hôtel ou votre lieu de résidence temporaire. Ne laissez pas votre téléphone portable dans un poche extérieure de votre sac ou de vos vêtements et ne le prêtez pas à un inconnu.

SANTÉ ET ASSURANCE

- Si vous êtes un citoyen de l'Union Européenne, vous devez demander une **Carte Européenne d'Assurance Maladie** à votre centre local de Sécurité Sociale au moins 15 jours avant le départ.
- **L'assurance accident** est incluse dans les frais d'inscription. Vous serez couverts pour toutes les activités organisées pendant le chantier.
- Cependant, vous devez avoir une **assurance voyage** : si vous avez souscrit à une assurance voyage avec REMPART, vous devez amener votre lettre de confirmation contenant le numéro du contrat d'assurance et un numéro de téléphone à contacter en cas de frais. Vous serez ainsi couvert pour les frais de rapatriement et de soins médicaux d'urgence et imprévus si vous tombez malade pendant la durée du chantier.



Si vous n'avez pas souscrit à notre assurance, il est impératif d'avoir votre propre assurance voyage.

SE RENDRE SUR LE CHANTIER

ACCÈS AU SITE : L'arrivée est possible à la Gare de La Réole.

UNION REMPART

Depuis plus de 50 ans, l'Union REMPART fédère des associations œuvrant à l'entretien du patrimoine. Aujourd'hui, il y en a 170. Chacune est en charge d'un ou plusieurs sites qui sont restaurés et rénovés pour l'ouverture au public.